

Ecrit par le 5 février 2026

Vaucluse : une journée pour ramasser les déchets avant le fauchage des bords des routes



Le mardi 25 avril, le Département de Vaucluse a organisé une grande journée de ramassage des déchets en bord de routes afin que les agents du Département puissent procéder au fauchage raisonnable, une technique qui permet d'assurer la sécurité des usagers, mais également la protection de l'environnement.

Plusieurs secteurs du département ont pu bénéficier de ce nettoyage des bords des routes, notamment les communes de Vaison-la-Romaine, Bollène, Orange, Carpentras, Vedène, Châteauneuf-de-Gadagne, Apt, Caumont, Cavaillon, ou encore.

Ecrit par le 5 février 2026

À Cavaillon par exemple, sur 20 km d'accotement des RD938 et RD973, environ 50 sacs de 100 litres ont été remplis, donc 5 mètres cubes de déchets ont été ramassés. Parmi les déchets collectés dans les différentes communes, il y avait des encombrants, des déchets plastiques, mélangés, métalliques et pneumatiques, du carton, des déchets verts, ou encore des cadavres d'animaux.



Les déchets qui ont été collectés aux alentours de Cavaillon. ©Département de Vaucluse

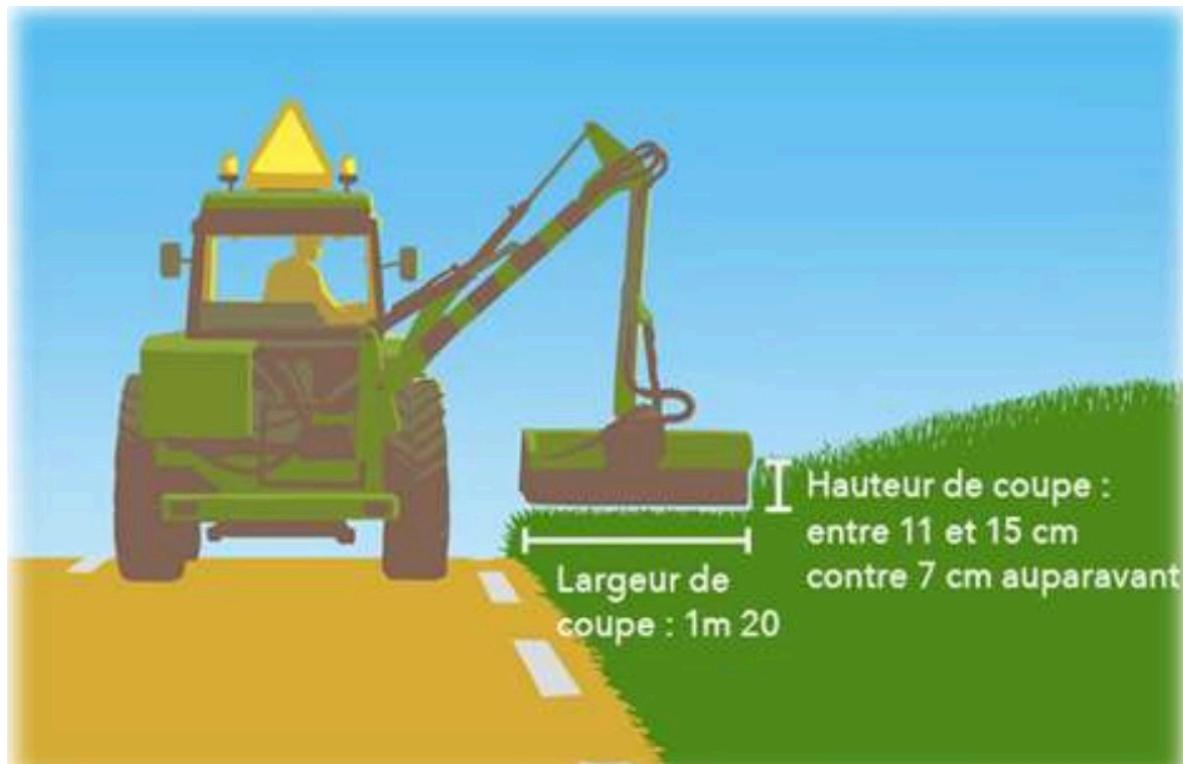
Un fauchage mieux préparé

L'étape du nettoyage des bords des routes est primordiale avant de procéder au fauchage. Le ramassage permet d'éviter davantage de pollution en broyant les déchets avec les machines mais il permet aussi d'éviter d'endommager ces dernières. Le fauchage raisonné a été mis en place par le Département en 2019

Ainsi, les agents du Département vont pouvoir procéder au premier fauchage dit 'de sécurité' sur les 2330 km de réseau routier de Vaucluse. Cette première étape s'effectue au printemps dès lors que la végétation est arrivée à maturité, c'est-à-dire à environ 40 cm de hauteur. Les herbes vont être coupées

Ecrit par le 5 février 2026

entre 11 et 15 cm, afin de conserver les refuges de la faune et de la flore, mais aussi de lutter contre les plantes envahissantes et de laisser place aux arbustes et plantes locales.



©Département de Vaucluse

V.A.

Le Vaucluse opte pour un fauchage 'raisonné' des abords de ses routes

Ecrit par le 5 février 2026



Les agents vauclusiens viennent d'entamer la première phase de fauchage des abords des routes de l'année. Depuis 2019, le Département pratique un fauchage dit 'raisonné'. Une technique qui permet d'assurer la sécurité des usagers, mais également la protection de l'environnement.

En 2019, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé d'opter pour un fauchage raisonnable le long de ses 2330km de réseau routier. Une pratique « non négligeable de la part du Département », selon Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental vauclusien. Ainsi, au lieu de faucher régulièrement tout au long de l'année, la fréquence des passages se limite à trois fois par an, un chiffre qui peut varier selon le terrain sur lequel les agents opèrent. Ce sont donc 27 machines et entre 60 et 80 agents vauclusiens qui s'attellent à ce travail de fauchage.

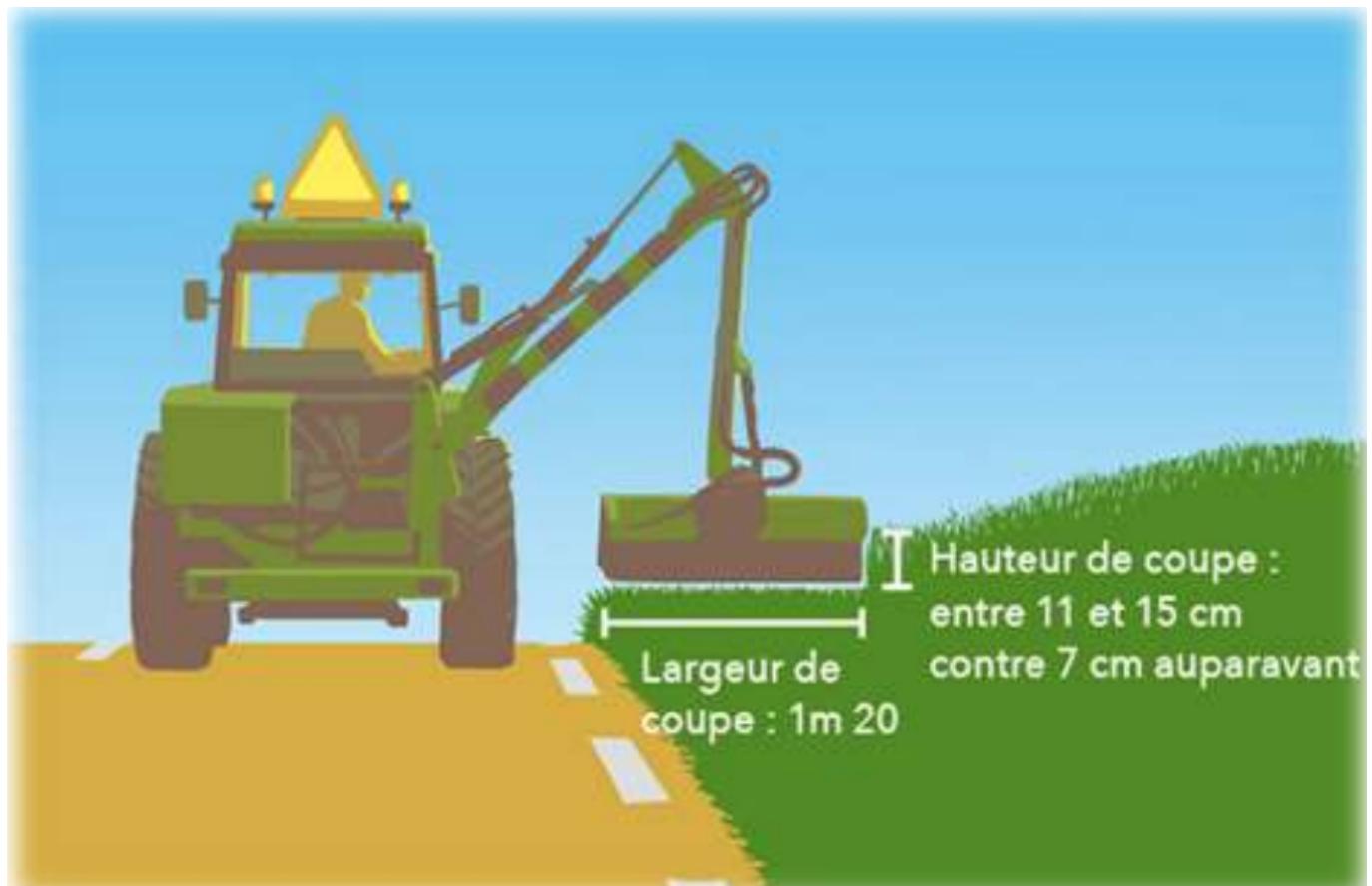
En amont de ce dernier, une collecte de déchets est nécessaire afin de ne pas créer davantage de pollution en les broyant mais aussi de ne pas endommager les machines. Ce sont plus de 400 tonnes de

Ecrit par le 5 février 2026

déchets qui sont ramassés en Vaucluse chaque année. Une fois ces polluants collectés, d'autres viennent prendre leur place seulement quelques jours après, comme le déplorent les agents du département. Le premier fauchage, appelé 'de sécurité', s'effectue au printemps dès lors que la végétation est arrivée à maturité, c'est-à-dire à environ 40cm de hauteur. La deuxième phase, le fauchage de maintien, est généralement effectuée dans le courant de l'été. Enfin, la troisième et dernière phase d'entretien se fait à l'automne.

La protection de la faune et de la flore

Ce fauchage raisonné consiste à couper les herbes entre 11 et 15cm, contre 7cm auparavant, ce qui permet de conserver les refuges de la faune et de la flore. Cette technique permet également de préserver tous les petits insectes dits 'utiles' qui mangent les nuisibles et donc contribuent à la préservation de la flore. L'objectif est aussi de lutter contre les plantes envahissantes et de laisser place aux arbustes et plantes locales.



©Département de Vaucluse

Pour garantir une croissance moins rapide des herbes, et donc limiter le nombre de passage dans l'année, le Département choisit de retarder les campagnes de fauchage et d'attendre que l'épi soit

Ecrit par le 5 février 2026

complètement formé avant de le couper. En retardant la première fauche, les végétaux, comme le coquelicot, ont le temps de fleurir et la faune peut se reproduire en toute tranquillité. Cette pratique s'inscrit donc dans une politique durable et dans la préservation de la biodiversité, deux aspects dans lesquels le Département est engagé au quotidien.